



Compte rendu

de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Observatoire du Patrimoine Religieux, qui s'est tenue le **Mardi 18 Juin 2024** à 18h00 à l'auditorium de Carlara, 61 rue des Belles Feuilles, 75016 Paris.

Membres présents : 16, la feuille d'émargement étant jointe au présent compte-rendu

Pouvoirs valablement exprimés : 44, soit, au total 60 adhérents présents ou représentés.

Rappel de l'ordre du Jour

- 1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023
- 2) Approbation de l'ordre du jour de la présente Assemblée
- 3) Présentation du rapport moral par le Président, pour approbation
- 4) Présentation du rapport d'activité 2023, pour approbation
- 5) Rapport du Trésorier et approbation des comptes 2023 et du projet de budget 2024
- 6) Renouvellement des administrateurs
- 7) Questions diverses

L'assemblée générale est ouverte à 18h00 par le président qui remercie les membres et les élus de leur présence.

Introduction par le président sous forme d'un rapport moral qui donne à voir les perspectives sur lesquelles travaille l'OPR s'agissant du patrimoine religieux, en particulier le patrimoine rural non protégé.

Le secrétaire général donne lecture du rapport d'activité tel que transmis aux membres en amont de l'assemblée générale.

Christian Viennot, vice-président - coopté par le CA en janvier 2024 - se présente et donne sa méthode de travail, comme les actions accomplies depuis sa prise de poste en terme de projets de partenariat avec d'autres grandes associations de sauvegarde du patrimoine religieux.

Dans l'assistance, Monsieur Forestier indique qu'il existe un inventaire du patrimoine religieux parisien, réalisé sous la tutelle de Mrg de Moulins Beaufort à l'époque de son magistère parisien.

Claire Danieli est invitée à prendre la parole pour présenter les résultats de l'inventaire dont l'état des lieux était joint au rapport d'activité.

Il est acté que les membres seront invités à s'inscrire à la newsletter de l'OPR et qu'une communication en ce sens sera faite auprès d'eux par mail. Par ailleurs, les membres demandent que les réseaux sociaux soient gérés de manière systématique. Le président prend acte des attentes des membres s'agissant de la communication qui doit être améliorée sensiblement, tant sur la forme que sur le fond. Les élus en feront leur chantier pour l'année 2024.

Le président donne la parole à Marie-Caroline Dutheillet de Lamothe, soulignant l'excellent travail réalisé par son équipe en charge de la veille et des « Bonnes Feuilles » en découlant. La diffusion, via internet, de ces Belles Feuilles, est attendue par les membres par voie numérique. Cette dernière rappelle la composition des membres de son équipe bénévole, ces derniers étant salués par l'assistance.

Florian de La Comble, ancien trésorier, présente lui-même le rapport étant donné la récente élection de son successeur, Hugues de Champs de Saint-Léger. En premier lieu, il indique que les comptes de 2023 sont équilibrés grâce à un mécénat alimentant le budget de fonctionnement (enrichi d'un mécénat spécifique consacré à la refonte du site internet, essentielle, ainsi qu'à l'édition d'une brochure de présentation de l'association). Le trésorier indique que le budget 2024 prévoit également des comptes à l'équilibre avec un budget global en légère baisse.

Christian Chabannes, nouvel administrateur, propose que chaque adhérent ou administrateur fasse, de façon active, la promotion de l'OPR auprès de son réseau afin de susciter de nouvelles adhésions : il prend en charge le sujet.

Le président appelle aux votes :

- Sur le rapport moral : vote favorable à l'exception de deux abstentions
- Le rapport d'activité : vote favorable à l'exception de deux abstentions
- Le compte rendu financier 2023 : vote favorable à l'exception de deux abstentions
- Le budget 2024 : vote favorable à l'exception de deux abstentions
- Elections des administrateurs, à savoir
 - renouvellement des mandats de trois candidats "sortants" :
 - Hadrien Lacoste : validation à l'unanimité
 - Jacques Perot : validation à l'unanimité
 - Nathalie de La Sablonnière : validation à l'unanimité
 - élection d'un nouveau candidat, du fait du souhait de Philippe Romain de ne pas poursuivre son mandat après près de dix années au sein du Conseil d'administration : Bruno-Christian Chabannes est élu à l'unanimité
 - confirmation de Christian Viennot, coopté en cours d'année du fait de la démission de Françoise Hamon pour raison d'âge : validation à l'unanimité

Enfin, à la demande du président, les membres approuvent la possibilité que des personnes qualifiées par le conseil puissent y participer sans droit de vote.



Edouard de Lamaze
Président